

Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Novembre 2016 / N°101

LE MOT DU MAIRE

Les 18 et 19 novembre, la Commune de Blesle va avoir l'honneur de recevoir le congrès régional des amicales des sapeurs-pompiers. C'est une manifestation importante que nous organisons en collaboration avec nos sapeurs-pompiers et l'union départementale qui nous l'a proposée. Cela va permettre durant ces deux jours de faire connaître notre village à tous les participants et leurs accompagnants. Le premier jour se tiendra le conseil d'administration dont les membres resteront sur place, pour être rejoints le lendemain, pour le congrès, par toutes les délégations auvergnates des amicales de chaque centre. Chaque année, c'est un événement majeur de la vie de ces associations et c'est pour nous la possibilité de s'associer pleinement à la reconnaissance de toutes leurs actions qui assurent un lieu intergénérationnel entre les pompiers et leurs anciens collègues, qui participent très souvent aux manifestations locales, voire même qui les organisent et qui assurent des missions importantes pour la vie des centres de secours. C'est donc l'occasion de les remercier et je ne doute pas que comme toujours vous les recevrez chaleureusement lors de la visite qu'ils vous rendront pour la distribution traditionnelle de leur calendrier.



Gabriel Boudon

Gabriel Boudon est né le 30 mars 1930 à Auriac l'Eglise. Il était le fils de Marie Boudon. Elle devait décéder huit jours après l'avoir mis au monde. Enfant naturel il est élevé par ses grands-parents Jean et Jeanne. Très tôt il doit gagner sa vie. A 13 ans il apprend le métier de maçon. Et à 16 part travailler

à la mine d'Ouche, où il est embauché comme premier piqueur à 40 mètres sous terre. C'est le métier qui l'a le plus marqué dira-t-il à ses enfants. Il y a appris la solidarité et la discipline. Puis il part au Moulin de Bos et ensuite à la Cymaro. Enfin il est embauché à l'Équipement de la Haute-Loire, d'abord en tant que cantonnier, puis réussit le concours de chef d'équipe après bien du travail. A 17 ans il rencontre Eva Bardon. Originaire de Massiac, elle vivait à Blesle. Avec leurs 11 enfants ils auront la famille dont il rêvait tant. Plus tard viendront 13 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants. Mais que de travail et de sacrifices pour leur donner ce dont ils avaient besoin et les préparer à la vie. Tous se souviennent de leurs parties de rires, de leurs chamailleries, des réveillons de Noël, les rentrées scolaires et bien d'autres choses. C'était un fervent syndicaliste et un militant. Il n'était plus question de bruit à la maison lorsque Marchais ou Krasucki passaient à la télé. Il aimait aussi le jardin, la pêche, la boxe. Il laisse à ses enfants l'image d'un homme juste et droit, d'un père aimant, d'un bon grand-père. Son épouse est partie il y a seulement 4 mois, et il disait qu'il ne voulait plus vivre sans elle. On associera à ces souvenirs leur fils Serge disparu il y a 20 ans. A toute la famille le Tambour présente ses sincères condoléances.

Robert Nossent



Robert est né le 23 novembre 1937 à Colombes. Son enfance a été marquée par la guerre, son père fût prisonnier. Il fit ses études à Reims avec les frères des écoles chrétiennes. C'est à la patinoire Molitor qu'il rencontrera Rirette, débutante sur glace. Il se proposa pour la relever de ses chutes ... et plus encore. C'est à Blesle le village de Rirette

qu'ils se marieront en 1960. Ils auront 4 enfants dont une fille décédée en 1961. Après une vie active bien remplie il prendra sa retraite en Loire atlantique en 1997. Mais de retraite que le nom, il était engagé dans la formation des jeunes, auprès de SOS Amitié comme écoutant et président et comme commissaire enquêteur auprès du préfet. Tout cela avec ses passions pour le jardin, les voitures anciennes, le chant choral et la photographie. Toutes ces périodes ont été marquées par des épisodes difficiles de santé. A toute la famille le Tambour présente ses sincères condoléances.

Association des Anciens combattants de Blesle

Le vendredi 11 novembre la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 aura lieu à 12h. Les portedrapeaux ainsi que les membres de l'association qui souhaitent les accompagner, se rendront le dimanche 6 novembre 2016 à Grenier Montgon, le vendredi 11 novembre à Espalem (11h) ainsi que le 13 novembre 2016 à Léotoing. Comme les années précédentes, après la cérémonie à Blesle nous pourrions manger la " Tripe de la Saint Martin " ensemble (il est possible de faire remplacer les tripes par un autre plat). Téléphoner à Serge Roche au 04.71.76.28.52 avant le 9 novembre 2016 pour pouvoir réserver une table. Chacun paye son repas. (En cas d'absence laisser un message sur le répondeur).

Souscription

Dans un précédent Tambour nous avons évoqué la création d'une souscription pour aider à la restauration de la chapelle Notre dame de la Chaigne. La mairie ne pouvant être le porteur de cette souscription c'est l'association Les Amis du Vieux Blesle qui s'en charge. Afin de pouvoir établir des reçus fiscaux l'accord de l'administration fiscale devait être obtenue. Cet accord vient d'être validé après un an de démarches. Les reçus fiscaux seront établis par la trésorerie du fait que la chapelle est un bâtiment communal. Les dons sont à adresser à l'association qui remettra intégralement les sommes à la mairie. Cet argent pourra servir, par exemple, à reprendre les travaux de la première restauration, à remplacer les socles des statues qui ont été dérobés et aussi à changer la porte. Des documents sont disponibles en mairie, à l'église et à la chapelle.

Le Tambour de Blesle

Les Amis du Vieux Blesle

Nous vous donnons rendez-vous le 11 novembre pour la 11^{ème} édition de la foire de la Saint-Martin. N'oubliez pas de réserver pour le repas à partir de début novembre, rôti de porc pour ceux qui n'aiment pas les tripes. (04.71.76.27.90 ou 04.71.76.20.75).

Association des parents d'élèves

Comme l'an passé, l'association des parents d'élèves sera présente lors de la foire de la St Martin, le 11 novembre. Nous vous proposerons des décorations de Noël, cartes de vœux, calendriers de l'aveugle, bijoux... ces objets ont été fabriqués par les enfants et les parents d'élèves. L'Association organise son traditionnel concours de belote le samedi 12 novembre à 20h30 au gymnase. A gagner : un cochon, un chevreuil et 2 jambons. Toutes les doublettes seront primées. Réservez votre soirée ! Les bénéfices de ces manifestations seront reversés aux écoles. Ils permettront notamment, de financer une sortie classe de neige pour l'école primaire. Venez nombreux nous rejoindre lors de ces manifestations.

En route pour une nouvelle édition

L'Assemblée Générale de l'Association Les Apéros Musicale de Blesle s'est tenue le samedi 15 octobre 2016 à Blesle. Vous n'avez pas pu y assister ? Pas de panique, nous avons pensé à tout ! Vous pouvez dès maintenant lire le compte-rendu de l'Assemblée Générale sur le site internet des Apéros Musique et tout savoir sur les décisions prises par l'association et ses membres. C'est avec cinq nouveaux membres au Conseil d'administration, une nouvelle présidente, et plein d'énergie et de bonnes idées que l'équipe des Apéros Musique de Blesle se met en route pour l'édition 2017 du festival. Vous souhaitez les rejoindre et être au cœur de l'organisation du festival, vous investir dans l'une des commissions (programmation, communication, technique, logistique/gestion des déchets, accueil du public, budget/sponsor, ou bénévole) du festival ? N'hésitez pas à nous contacter au 04.71.74.63.77.

Téléthon

**AFM
TÉLÉTHON**
INNOVER POUR GUERIR



C'est avec grand plaisir que nous vous invitons de nouveau tous à venir participer au Téléthon 2016 qui aura lieu cette année le samedi 3 décembre. Nous vous proposons la traditionnelle randonnée pédestre (inscriptions et départ dès 8h30 au gymnase) et pour la 3^{ème} année consécutive un cross est également organisé

(inscriptions et départ dès 9h au gymnase) puis rendez-vous autour du repas dansant dès 12h au gymnase. Tarifs: rando / cross : 5 €, repas : 13 €, repas + rando ou cross 15 €, 1/2 tarif pour les -10 ans. Renseignements et

PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes : 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois (14h à 17h), salle du conseil. **ADMR**, vendredi, Château des Mercœur. **Service social**, vendredi (9h à 12h), Château des Mercœur. **CCAS** : 1^{er} et 3^{ème} vendredi de 10h à 12h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

Ramassage des ordures ménagères : lundi et jeudi. Collecte des déchets recyclables un vendredi sur deux (semaine paire).

Horaires des messes : Blesle (Eglise Saint-Pierre) : dimanches 13, 20 et 27 novembre (11h), dimanche 4 décembre (11h). Grenier Montgon (Eglise Saint-Grégoire) : dimanche 6 novembre (11h)

inscriptions pour le repas avant le 24 novembre : 04.71.76.26.36 ou 04.71.74.97.02 ou 04.71.76.21.74 (après 18h). Venez nombreux !

Intervention de l'ANATEEP au collège Les Fontilles



Le thème de la campagne de sécurité de l'ANATEEP pour cette année scolaire est SORTIR VITE ça S'APPREND. A Blesle l'ANATEEP a rencontré les 16 élèves de 6^{ème} et les 14 élèves de 5^{ème}. Depuis la rentrée les bénévoles de l'ANATEEP ont rencontré 1 468 élèves dans 14 collèges, 59 % des élèves empruntent les transports scolaires. Pour cette action l'association ADTEEP 43 a utilisé le DVD PRUDENT PAS PAR ACCIDENT. Cette partie en classe dure 50 minutes, elle est animée par Roger Pupin, correspondant départemental de l'association. Les enfants ont souvent des questions très pertinentes concernant la sécurité dans les transports. L'entreprise de transports Fontanon a mis gracieusement un car à la disposition de l'ANATEEP 43 pour la mise en situation lors d'un exercice SORTIR VITE animé par J.P. Sajot (intervenant) pour tous les élèves de l'établissement. Les élèves devaient sortir en moins de 50 secondes du véhicule. Dans le département de la Haute-Loire, 11 200 élèves sont transportés chaque jour.

Croix Rouge

La Croix Rouge entreprend une campagne de sensibilisation auprès du grand public à Blesle du 31 octobre au 26 novembre 2016, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Aux horaires suivants : entre 12h et 20h du lundi au vendredi et de 12h à 18h le samedi. Ces campagnes visent à sensibiliser sur les missions de la Croix Rouge. Elle ont pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront en aucun cas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr
Mairie : 04.71.76.20.75, fax : 04.71.76.25.42
mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Médecin** : 04.71.76.23.14 **Pompiers** : 18 ou 112
Cabinet d'infirmières (Massiac) : 04.71.23.03.22, 04.71.20.16.35 **Samu** : 15
Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **La Poste** : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)
Office de Tourisme : 04.71.76.26.90 fax : 04.71.76.28.17